

Hotel Committee Update - Fall 2026
October 5, 2026

[View this email in your browser](#)

Mise à jour du Comité des hôtels – Automne 2026
5 octobre 2026

A MESSAGE FROM YOUR COMPONENT HOTEL COMMITTEE

UN MESSAGE DU COMITÉ D'HÔTELS DE LA COMPOSANTE



**Hotel Committee /
Comité d'Hôtels**

**Co-Chairs /
Co-Présidentes**
hotels@accomponent.ca



Melinda Allen



Karen Pritchard

Local 4091 (YUL) Reps
Sandra Jodoin-Battaglieri
Marie Chantale Labreche
Sophie Legault

Local 4092 (YYZ) Reps
Francesca Di Iulio
Maya Heble
Iris Oren
Karen Pritchard
Chandra Wang

Hotel Committee Update - Fall 2026

Good day members,

We and all members of the Air Canada Component of CUPE Hotel Committee hope you had a great summer and that you are enjoying the fall weather as we embark on Air Canada's revised fall schedule.

Further to our 2026 summer bulletin, many members have asked about the process for determining a hotel for layover purposes at any given destination and about other layover procedures. This bulletin addresses these and other important issues. It repeats some important issues covered in our summer bulletin.

**** Please take the time to read this bulletin in detail. ****

Hotel Procurement

This can be a complicated process, depending on the destination and the company's business history in a particular location.

If a new destination is brought online, or if it is determined that a new hotel is required in an existing destination, the following applies:

1. The Company can't just call up a hotel and book large blocks of rooms over an extended contractual period; the hotel must meet Air Canada established criteria, and it must

Local 4095 (YYC) Reps

Janice Patience

Local 4098 (Rouge) Reps

Kimberly Duarte

Piotr Fester

from multiple cities in Canada on the same day (i.e. London, Paris, Frankfurt).

2. The Company determines the criteria for a destination and Air Canada Procurement issues a Request for Proposal (“RFP”) for hotels at the destination (this was formerly done by API but currently is being done by Air Canada Procurement). The RFP criteria includes availability, price, location, safety, room size and bed size, HVAC, amenities, ground transportation, among others.

3. Hotels interested in aircrew business, specifically Air Canada aircrew business, submit proposals to Air Canada Procurement based on the published RFP criteria, and any other services or terms the hotel think may be relevant to it and/or to Air Canada.

4. Air Canada Procurement reviews the proposals received and prepares a short list of hotels that best meet the published RFP criteria. A team of Air Canada employees conduct site visits to those hotels, including meeting with the hotel management team, and do on site physical inspections of the property (and surrounding areas) and the required ground transportation. The Air Canada team includes representatives of the CUPE Hotel Committee, ALPA, Air Canada Procurement, and Crew Administration. Depending on the destination, a representative of Air Canada Corporate Security may also attend.

5. Each representative asks questions and raises issues and criteria on behalf of the Company and on behalf of those principals whom it represents (i.e. in our case, the Air Canada Component of CUPE and its members), then independently writes and files a report with Air Canada Procurement as to general criteria compliance (or not) and compliance with the specific criteria of that representative and its principal (or not). Each report ranks the proposals based on the general criteria and the representative’s criteria or fails a proposal outright.

6. Air Canada Procurement reviews and synthesizes the reports and commences negotiations with the ranked hotels. This includes price, priority, comfort, safety, perks, shortfalls in criteria etc. Some hotel proposals may be eliminated at this stage.

7. Air Canada Procurement determines the most suitable

completed, ground transportation is retained as needed (this may be hotel provided or may take a similar RFP process) and an announcement made to members prior to the block in which the new contract and location will commence.

8. There are a few matters of which you should be aware:

(a) often very few hotel proposals are received (some hotels and destinations appreciate the seasonal steadiness of aircrew business, while many would rather be able to charge premium rates for all rooms during peak seasons and special events (Olympics, FIFA, film festivals, etc.)),

(b) some hotels insist on blackout periods wherein they can decline Air Canada contracted business during such periods in favour of premium rates during peak seasons or special events (Olympics, FIFA/rugby world cups, film festivals, etc.),

(c) as world events have dictated new and/or different vacation patterns, recent new and/or more remote destinations have seen strong competition by airlines for aircrew business at a limited number of destination hotels, and the available destination hotels may be more rustic than those to which we are accustomed,

(d) aircrew business puts special demands on hotels and hotel staff (odd check-in/check-out hours, wake-up calls, extended restaurant hours, wellness checks etc.). Some hotels that have taken aircrew business in the past (including Air Canada business) have decided not to continue with that business model because of the demands it poses on the hotel and its staff,

(e) Air Canada can't just call up and reserve a bunch of rooms on demand at any hotel, hotel sales leads in various hotels at a specific destination talk among themselves about various airlines and aircrew and their conduct, so conduct and reputation of Air Canada aircrews are important and may result in favourable Air Canada placements or may result in limits to Air Canada hotel options or hotels declining to renew at various destinations,

(f) some hotels may purposefully breach their contracts and impose an Air Canada blackout period during a special event (Olympics, FIFA/rugby world cups, film festivals, etc.)

demanding for the hotel. This requires all components of the Air Canada procurement team to scramble to address back-up or displacement accommodations and/or ground transportation and, in such situations, options may be limited.

Safety and Security

It is always important to utilize all your locking mechanisms on your door, to ensure you are safe once inside your room. Guest room doors should be self-closing, however always take a moment once you exit your room to ensure that the door is fully closed and locked behind you. Many of our partner hotels have card key access installed in elevators for guest safety. Please do not allow anyone without a room key access to the elevators. If you feel unsafe, request that front desk staff have someone available to escort you to your room. Never be concerned with asking this, it's your right to have a safe layover.

Wake-Up Calls

Please know that for all international layovers, wake-up calls one hour prior to scheduled pick-up time are mandatory, and there is no option to cancel. This allows for hotel staff to do a wellness/readiness check as is contracted by Air Canada, in order to not impact the operation. Domestically (including USA), crew members can request a wake-up call at their discretion during the check-in process.

Rooms Not Ready/Early Arrivals

Wait times are a difficult issue, particularly during the peak summer travel months when many hotels are at or near capacity. Various factors impact availability times at hotels: flight crews arriving early, flight crews whose flights leaving are delayed, flight crews arriving at peak check-in (check-out) times, general staff shortages, shortages of larger bed sizes, other guests taking late check-outs or overstaying scheduled check-out times, to name a few. Our hotel partners do understand that our members have worked long and stressful hours and do their best to facilitate short wait times. Patience and co-operation are best advised in these circumstances. Members are **not** contractually entitled to compensation for longer than normal check-in wait times, particularly if a flight arrives early. Some hotels may offer uncontracted complimentary breakfasts, coffee or other comforts during wait times. This is discretionary on the part of the hotel and polite gratitude in such

raise this issue with the Company and, depending on the circumstances, may recommend (and has in the past recommended) that a new hotel site be sourced.

Inventory and Amenities

In most cases of aircrew business, it is the standard room category that is used for contractual purposes. We always make the recommendation for the King, Queen, Double/Double bed configurations. There is no language in the CUPE collective agreement that prohibits twin inventory. Many countries, for cultural or for operational versatility reasons, have large volumes of twin inventory. In many cases these are standard rooms and can on exceptional occasions be assigned to our crew. This may be done in circumstances of oversell, or limited options for our contractual room categories, or to avoid wait times. Please know that the option to ask to change rooms is always available and most hotels will accommodate this request whenever possible.

Please know that during the site inspection process, we have standard amenities that we recommend prior to contracting. In respect of items such as microwaves and fridges (not mini bar type coolers), these are not contractual obligations under the Air Canada Component of CUPE Collective Agreement. In all cases we make enquiries about accessibility for these amenities. In some cases, due to local laws, items in guest rooms such as microwaves, fridges, irons etc. are not permissible. In these circumstances, some hotels may, at their discretion, grant access to a communal fridge and/or microwave. For reheating food, a personal supplemental charge may be added. In the case of an iron and ironing boards, these items are generally available and delivered to the guest rooms on request.

Maintenance and Comfort

We request and encourage that all matters related to your room, hotel maintenance (including fitness centre maintenance) or matters that may be disrupting your comfort, be addressed directly with hotel staff at the time of occurrence or check-out, in addition to filing a Crewcare report. This is in order that the Hotel has an opportunity to address the matter directly and in a timely manner. Aggregate Crewcare filings at a specific hotel indicate a potential chronic problem that may be reported by the Air Canada Component of CUPE Hotel Committee and

Hotel Shuttles

It is important to note that there is a difference between dedicated crew transport (i.e. Limousines, mini-vans, coaches) and hotel shuttles. Hotel shuttles that typically operate for the purpose of transporting guests to and from the airport to the hotel are governed differently than other transport providers, allow for standing passengers of not more than 30% capacity and not forward of the driver, and in some cases may cover more than one stop/hotel. Please know that the nature of the transport at any specific destination is determined and negotiated by the Company. We have followed up with both our ground transportation providers and the hotels offering shuttle services, and they all referred to the same regulatory interpretation:

- No province requires passengers to wear a seat belt when the seating position is not equipped with one.
- There is no legal obligation to retrofit older or urban-style shuttle buses with seat belts.
- Vehicles not originally manufactured with passenger seat belts (e.g., certain buses) are therefore not required to be retrofitted.

This interpretation has been consistently confirmed across Quebec, Ontario, and British Columbia.

It is also important to note the significance of meeting crew ground transportation on time. All flights at all stations will have a pre-scheduled pick-up time at the hotel and all crew members must be in the lobby sufficiently (20 minutes) in advance of (not right at or after) the scheduled pick-up time to allow for the bags to be loaded, seats taken and departure at the scheduled time. This includes all checkouts completed, all errands done (or forgone) and all coffees purchased and in hand (or forgone). Ground transportation leaving late can often have a knock-on effect: getting caught in heavier traffic, busier drop-offs at the airport, longer lines at security. **Similarly, upon arrival at destination, members should gather as a group at the designated ground transportation pick-up area as quickly as possible.** At many airports ground transportation is not allowed to stop other than for pick-up and drop-off and if not all members are available the transportation must circle the airport and return.

Guests on Layover

Members often bring one or more guests with them on layovers. This is a wonderful perk from which we all can

We suggest that if you are bringing one or more guests, that you advise the hotel and ground transportation and the captain of your flight in advance. Some countries may regulate the number of guests allowed in a hotel room or the number of people allowed in a particular vehicle of transportation, or there simply may not be enough room on the contracted vehicle for additional people or bags. Some hotels may have rules of number of guests in a room and/or may charge full fare for additional guests, additional meals, or additional use of other amenities, including for additional bracelets at all inclusive destinations.

Local Customs and Cultures

Please be aware and respectful of local cultures and customs at all stations. Casablanca and other destinations in primarily Muslim destinations are examples where alcohol consumption and modesty in respect of exposed bare skin are understandably sensitive issues. Even if stations have a beach/pool or other area where bathing suits and alcohol consumption are permitted, crossing public lobbies, hallways or parking lots in bathing suits or with open alcohol may be frowned upon by local custom. Best advice is that you inform yourself in this regard at check-in and be respectful of all local customs at all times.

HVAC (Heating and Cooling)/Hallway Lighting

Heating and cooling are also difficult issues in many destinations, particularly Europe. This is for a variety of reasons: accelerating effects of climate change, related European environmental and climate change regulations, outdated or overworked heating and cooling infrastructure, and hotels running at full capacity during peak travel months (bodies, cooking, showers, hair dryers, etc., all give off heat).

Some applicable regulations set heating and cooling temperatures at +/- 3 degrees of temperature regulated levels, and with temperatures soaring and more harsh winters, the Canadian approach to heating and cooling with which we are familiar, is not permitted.

We have asked all hotels to close blinds and curtains, to cool rooms to maximum permitted, to provide water bottles and fans (if available) and to make the rooms as fresh, clean, and comfortable as possible. We have also recommended in certain circumstances that new hotels be sourced at certain destinations to address the problem of

Similarly, more modern or recently renovated hotels address heating and cooling (and costs) by installing remote sensor lighting in hallways. This means that hallways may seem darker than what has been the practice in the past, but the sensor lights will light up and illuminate your path as you walk down the hallway. This is the technology of the future, but please be safe and check outside your door before exiting and please use the safety and security devices in your room upon entry (See **Safety and Security** above). If you feel unsafe, request that the front desk staff have someone available to escort you to and from your room.

These issues may persist for the foreseeable future as Europe struggles with the unprecedented effects of climate change during what has become an extended summer season and more harsh winter season. Our hotel partners are doing their best in these challenging circumstances, and patience and co-operation is again best advised.

Water Bottles/Filtration Stations/Other Amenities

The trend we are seeing now is that many hotels are, for environmental reasons, cost-cutting, etc., limiting and or removing what were once standard room items: i.e. bottles of water, tissues, washcloths, extra bath towels. If you wish these items, please make your request known to hotel staff at check-in.

Bottles of water may or may not be available at no charge in layover hotels. This may be in the term of the contract, or the hotel may provide them on a complimentary basis, it varies from station to station. Many hotels are now moving to water filtration stations at or near the elevators in lieu of providing water bottles in rooms. Please inform yourself on check-in as to the prevailing practice at that hotel. Our best advice is to pack a reuseable water bottle.

Hotel Requests to Vacate

If your flight is delayed or you need to occupy your room for some reason and the hotel asks you to vacate your room, please contact Crew Scheduling immediately and it will address the matter on your behalf.

Displacement Hotels

If, for any reason you are moved to a displacement hotel and that hotel asks you for a credit card, please contact Crew Scheduling immediately and it will address the matter

Package Delivery/Mail To Hotel

If you intend to have a package delivered or mailed to a destination layover hotel with the intention to pick up that package on an upcoming layover, please advise the hotel of such arrangements, and arrange such delivery or mail to the hotel within a reasonably close period of time to your layover. Alternatively, please arrange to have another member pick up that package on your behalf within a reasonably close period of time after the date of delivery to the hotel. Many hotels are concerned that they are being used as an international post office, which burdens their staff and can lead to lost and displaced packages and hard feelings and disrupted relationships. This is particularly the case for our hotel partners in China. We have seen photos of the huge volumes of packages accrued at our hotel partners in China. If you currently have packages being held at a hotel, please make arrangement to have them patriated from the hotel forthwith. Such privileges will be jeopardized if we don't address this immediately.

Crewcare

As always, the Crewcare tool available through the Portal and App, is the Union's official tool for bringing issues related to both hotels and ground transportation forward to the Company. It is easy to use and is monitored daily by the Hotel Committee. In all cases where there is an urgent or obvious need, these reports allow us to have the Company reach out to the service provider for additional follow-up or investigation if we determine a need and or the Crewcare response is lacking in information. **Crewcare has a wide distribution list; therefore, it is important to always be factual and professional in your comments.** Please note that a new disclaimer has been added to the Crewcare application, we recommend that all members read this prior to submitting your reports.

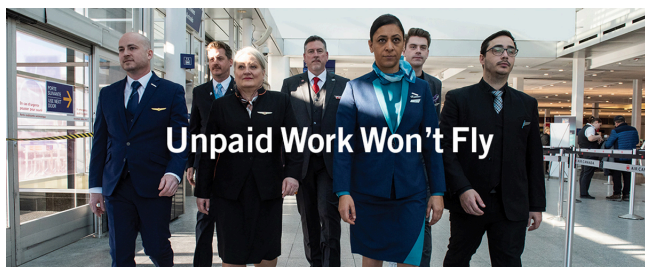
Enjoy the beautiful fall weather, and safe flying always.

In Solidarity,

Melinda Allen & Karen Pritchard
Co-Chairs, Component Hotel Committee
hotels@accomponent.ca

and Planning. Once you click on this link, you will select "CrewCare".

For rouge crews: Acaeronet - click "Rouge" tab - under In-Flight Service - Manuals-Forms - CrewCare



Mise à jour du Comité des hôtels – Automne 2026

Bonjour à tous les membres,

Tous les membres du Comité des hôtels de la Composante Air Canada du SCFP se joignent à nous pour vous souhaiter un bel été et espèrent que vous profitez du temps automnal alors que nous entamons l'horaire d'automne révisé d'Air Canada.

À la suite de notre bulletin de l'été 2026, plusieurs membres nous ont posé des questions sur le processus utilisé pour déterminer l'hôtel retenu pour les escales à une destination donnée, ainsi que sur diverses autres procédures liées aux escales. Le présent bulletin traite de ces questions ainsi que d'autres sujets importants. Il reprend également certains points importants abordés dans notre bulletin de l'été.

**** Veuillez prendre le temps de lire attentivement ce bulletin. ****

Sélection des hôtels

Le processus peut être complexe, selon la destination et l'historique commercial de la Compagnie à cet endroit.

Lorsqu'une nouvelle destination est ajoutée ou lorsqu'il est déterminé qu'un nouvel hôtel est nécessaire à une destination existante, le processus suivant s'applique :

période contractuelle. L'hôtel doit répondre aux critères établis par Air Canada et souhaiter accueillir des équipages. Les besoins peuvent comprendre plusieurs vols gros-porteurs vers une même destination en provenance de plusieurs villes canadiennes le même jour (par exemple Londres, Paris ou Francfort).

2. La Compagnie établit les critères applicables à la destination et le service d'approvisionnement d'Air Canada lance une demande de propositions (« **DP** ») auprès des hôtels de la destination. Ce processus était auparavant géré par API, mais il est maintenant pris en charge par le service d'approvisionnement d'Air Canada. Les critères de la DP comprennent notamment la disponibilité, le prix, l'emplacement, la sécurité, la superficie des chambres et la taille des lits, le chauffage, la ventilation et la climatisation (CVC), les commodités et le transport terrestre.

3. Les hôtels intéressés à accueillir des équipages, et plus particulièrement ceux d'Air Canada, soumettent une proposition au service d'approvisionnement d'Air Canada en fonction des critères publiés dans la DP, ainsi que de tout autre service ou condition qu'ils jugent pertinent pour eux-mêmes ou pour Air Canada.

4. Le service d'approvisionnement d'Air Canada examine les propositions reçues et prépare une liste restreinte des hôtels qui répondent le mieux aux critères publiés. Une équipe d'Air Canada effectue ensuite des visites sur place, rencontre les équipes de gestion des hôtels et procède à une inspection physique des établissements, des environs et du transport terrestre requis. L'équipe comprend des représentants du Comité des hôtels du SCFP, de l'ALPA, du service d'approvisionnement d'Air Canada et de l'Administration des équipages. Selon la destination, un représentant de la Sécurité d'entreprise d'Air Canada peut également participer.

5. Chaque représentant pose des questions et soulève des enjeux et des critères au nom de la Compagnie et des personnes ou groupes qu'il représente — dans notre cas, la Composante Air Canada du SCFP et ses membres. Chaque représentant rédige ensuite de façon indépendante un rapport qu'il soumet au service d'approvisionnement d'Air Canada concernant le respect, ou non, des critères généraux ainsi que des critères particuliers de son groupe. Chaque rapport classe les propositions selon ces critères

6. Le service d'approvisionnement d'Air Canada examine et regroupe les rapports, puis entreprend des négociations avec les hôtels retenus. Celles-ci portent notamment sur le prix, la priorité, le confort, la sécurité, les avantages et les lacunes par rapport aux critères. Certaines propositions peuvent être éliminées à cette étape.

7. Le service d'approvisionnement d'Air Canada détermine la proposition la plus appropriée et établit également un classement des solutions de rechange. Air Canada négocie ensuite un contrat officiel. Une fois le contrat conclu, le transport terrestre est organisé au besoin — il peut être fourni par l'hôtel ou faire l'objet d'un processus de DP semblable — et une annonce est faite aux membres avant le bloc au cours duquel le nouveau contrat et le nouvel emplacement entreront en vigueur.

8. Voici quelques éléments importants à connaître :

(a) Il arrive souvent que très peu de propositions soient reçues. Certains hôtels et certaines destinations apprécient la stabilité saisonnière que procure la clientèle des équipages, tandis que d'autres préfèrent pouvoir facturer des tarifs plus élevés pour toutes leurs chambres pendant les périodes de pointe et les événements spéciaux (Jeux olympiques, FIFA, festivals de cinéma, etc.).

(b) Certains hôtels exigent des périodes d'exclusion pendant lesquelles ils peuvent refuser les réservations contractuelles d'Air Canada afin de privilégier des tarifs plus élevés durant les périodes de pointe ou les événements spéciaux (Jeux olympiques, Coupes du monde de la FIFA ou de rugby, festivals de cinéma, etc.).

(c) Les événements mondiaux ayant entraîné de nouvelles habitudes de voyage et de vacances, certaines destinations nouvelles ou plus éloignées connaissent une forte concurrence entre les compagnies aériennes pour obtenir des chambres destinées aux équipages dans un nombre limité d'hôtels. Les hôtels disponibles peuvent également être plus rustiques que ceux auxquels nous sommes habitués.

(d) L'accueil d'équipages impose des exigences particulières aux hôtels et à leur personnel : heures inhabituelles d'arrivée et de départ, appels de réveil, heures prolongées de restauration, vérifications de bien-être, etc.

poursuivre ce modèle en raison des exigences qu'il impose à l'établissement et à son personnel.

(e) Air Canada ne peut pas simplement appeler un hôtel et réserver sur demande un grand nombre de chambres. Les responsables des ventes de différents hôtels d'une même destination communiquent entre eux au sujet des différentes compagnies aériennes, de leurs équipages et de leur comportement. La conduite et la réputation des équipages d'Air Canada sont donc importantes et peuvent favoriser Air Canada dans le choix des hôtels, mais elles peuvent aussi limiter les options disponibles ou amener certains hôtels à refuser de renouveler leur entente.

(f) Certains hôtels peuvent délibérément ne pas respecter leur contrat et imposer une période d'exclusion à Air Canada lors d'un événement spécial (Jeux olympiques, Coupes du monde de la FIFA ou de rugby, festivals de cinéma, etc.), ou encore tenter d'inciter Air Canada à choisir un autre hôtel parce que les exigences liées à cette clientèle sont devenues trop importantes. Dans ces situations, toutes les parties de l'équipe d'approvisionnement d'Air Canada doivent rapidement trouver des solutions de rechange pour l'hébergement ou le transport terrestre, et les options peuvent être limitées.

Sécurité

Il est toujours important d'utiliser tous les dispositifs de verrouillage de votre porte afin d'assurer votre sécurité lorsque vous êtes dans votre chambre. Les portes des chambres devraient se refermer automatiquement; toutefois, prenez toujours un moment en quittant votre chambre pour vous assurer que la porte est complètement fermée et verrouillée derrière vous.

Plusieurs de nos hôtels partenaires utilisent des cartes-clés pour contrôler l'accès aux ascenseurs. Veuillez ne pas permettre à une personne qui n'a pas de carte de chambre d'accéder aux ascenseurs.

Si vous ne vous sentez pas en sécurité, demandez au personnel de la réception qu'une personne vous accompagne jusqu'à votre chambre. N'hésitez jamais à faire cette demande : vous avez droit à une escale sécuritaire.

Appels de réveil

obligatoires et ne peuvent pas être annulés. Cela permet au personnel de l'hôtel d'effectuer une vérification de bien-être et de préparation, conformément au contrat avec Air Canada, afin de ne pas nuire aux opérations.

Pour les escales au Canada et aux États-Unis, les membres d'équipage peuvent demander un appel de réveil à leur discrétion lors de l'enregistrement.

Chambres non disponibles / Arrivées hâtives

Les délais d'attente constituent un enjeu difficile, particulièrement pendant les mois de pointe de l'été, lorsque plusieurs hôtels affichent complet ou presque. Plusieurs facteurs peuvent influencer la disponibilité des chambres : équipages arrivant plus tôt que prévu, départ retardé d'autres équipages, arrivée pendant les périodes de pointe d'enregistrement ou de départ, pénurie générale de personnel, manque de chambres avec de grands lits, clients bénéficiant d'un départ tardif ou dépassant leur heure prévue de départ, entre autres.

Nos hôtels partenaires comprennent que nos membres ont travaillé de longues heures dans des conditions parfois stressantes et font de leur mieux pour réduire les délais d'attente. Dans ces circonstances, la patience et la collaboration sont recommandées.

Les membres **n'ont pas contractuellement droit à une compensation en raison d'un délai d'attente plus long que la normale pour obtenir leur chambre**, particulièrement lorsqu'un vol arrive plus tôt que prévu. Certains hôtels peuvent offrir gratuitement, sans obligation contractuelle, un déjeuner, du café ou d'autres commodités pendant l'attente. Cela demeure à la discrétion de l'hôtel et nous recommandons de faire preuve de courtoisie et de gratitude.

Si les délais d'attente deviennent chroniques dans un hôtel, la Composante Air Canada du SCFP soulèvera la question auprès de la Compagnie et pourra, selon les circonstances, recommander — comme elle l'a déjà fait par le passé — qu'un nouvel hôtel soit recherché.

Inventaire des chambres et commodités

Dans la majorité des contrats pour les équipages, la catégorie de chambre standard est utilisée. Nous recommandons toujours les configurations avec lit King,

Aucune disposition de la convention collective du SFCP n'interdit les chambres avec lits simples. Dans plusieurs pays, pour des raisons culturelles ou de flexibilité opérationnelle, les hôtels disposent d'un grand nombre de chambres avec lits simples. Dans bien des cas, il s'agit de chambres standards qui peuvent exceptionnellement être attribuées aux membres de l'équipage, notamment en cas de surréservation, de disponibilité limitée des catégories prévues au contrat ou afin d'éviter des délais d'attente.

Vous pouvez toujours demander à changer de chambre et la plupart des hôtels tenteront d'accommoder cette demande lorsque cela est possible.

Lors des inspections, nous recommandons certaines commodités standards avant la conclusion d'un contrat. Les articles tels que les micro-ondes et les réfrigérateurs — à l'exclusion des petits refroidisseurs de minibar — ne constituent toutefois pas des obligations contractuelles en vertu de la convention collective de la Composante Air Canada du SFCP.

Nous nous renseignons toujours sur l'accès à ces commodités. Dans certains endroits, les lois locales ne permettent pas certains appareils dans les chambres, notamment les micro-ondes, réfrigérateurs ou fers à repasser. Dans ces situations, certains hôtels peuvent, à leur discrétion, donner accès à un réfrigérateur ou à un micro-ondes commun. Des frais supplémentaires peuvent être exigés pour réchauffer des aliments. Les fers et planches à repasser sont généralement disponibles sur demande et peuvent être livrés à la chambre.

Entretien et confort

Nous vous demandons et vous encourageons à signaler directement au personnel de l'hôtel, au moment où le problème survient ou lors de votre départ, toute question concernant votre chambre, l'entretien de l'hôtel — y compris celui du centre de conditionnement physique — ou toute situation pouvant nuire à votre confort. Vous devriez également soumettre un rapport Crewcare.

Cela permet à l'hôtel d'avoir la possibilité de régler le problème directement et rapidement. Plusieurs rapports Crewcare concernant un même hôtel peuvent révéler un problème chronique que le Comité des hôtels de la Composante Air Canada du SFCP pourra signaler et sur

Navettes d'hôtel

Il est important de faire la distinction entre le transport réservé aux équipages — par exemple les limousines, minifourgonnettes et autocars — et les navettes d'hôtel.

Les navettes d'hôtel, qui servent généralement à transporter les clients entre l'aéroport et l'hôtel, sont assujetties à des règles différentes de celles des autres fournisseurs de transport. Elles peuvent permettre des passagers debout jusqu'à concurrence de 30 % de leur capacité, à condition qu'ils ne se trouvent pas devant le conducteur, et peuvent parfois desservir plus d'un arrêt ou d'un hôtel.

La nature du transport utilisé à une destination donnée est déterminée et négociée par la Compagnie. Nous avons effectué un suivi auprès de nos fournisseurs de transport terrestre ainsi qu'auprès des hôtels offrant des services de navette, et tous nous ont donné la même interprétation réglementaire :

- Aucune province n'exige qu'un passager porte une ceinture de sécurité lorsque le siège n'en est pas équipé.
- Il n'existe aucune obligation légale de modifier les anciens autobus ou les navettes de type urbain afin d'y installer des ceintures de sécurité.
- Les véhicules qui n'étaient pas équipés à l'origine de ceintures de sécurité pour les passagers, notamment certains autobus, ne sont donc pas tenus d'être modifiés à cette fin.

Cette interprétation a été confirmée de façon constante au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Il est également important de souligner l'importance d'être à l'heure pour le transport terrestre de l'équipage.

Tous les vols, à toutes les escales, ont une heure de départ prévue de l'hôtel. Tous les membres d'équipage doivent être dans le hall suffisamment à l'avance — **20 minutes avant l'heure prévue**, et non à l'heure même ou après — afin de permettre le chargement des bagages, l'embarquement des passagers et le départ à l'heure prévue.

Cela signifie que toutes les formalités de départ doivent être terminées, toutes les courses effectuées — ou abandonnées — et tous les cafés achetés et en main — ou abandonnés.

conséquences : circulation plus dense, zones de débarquement plus achalandées à l'aéroport, files d'attente plus longues à la sécurité, etc.

De même, à l'arrivée à destination, les membres doivent se regrouper le plus rapidement possible à l'endroit désigné pour le transport terrestre. Dans plusieurs aéroports, les véhicules ne peuvent s'arrêter que pour prendre ou déposer des passagers. Si tous les membres ne sont pas présents, le véhicule peut devoir refaire le tour de l'aéroport avant de revenir.

Invités pendant les escales

Les membres amènent souvent un ou plusieurs invités avec eux pendant leurs escales. Il s'agit d'un avantage formidable dont nous pouvons tous profiter. Toutefois, certains pays ont des règlements et certains hôtels ont des politiques concernant les invités supplémentaires.

Si vous voyagez avec un ou plusieurs invités, nous vous recommandons d'en informer à l'avance l'hôtel, le fournisseur de transport terrestre et le commandant de votre vol.

Certains pays peuvent réglementer le nombre de personnes autorisées dans une chambre d'hôtel ou dans un véhicule. Il peut également ne pas y avoir suffisamment de place dans le véhicule prévu au contrat pour accueillir des personnes ou des bagages supplémentaires.

Certains hôtels peuvent également limiter le nombre d'occupants d'une chambre ou facturer le plein tarif pour des invités supplémentaires, des repas supplémentaires ou l'utilisation de certaines commodités, notamment les bracelets supplémentaires dans les destinations tout inclus.

Coutumes et cultures locales

Veuillez être conscients des cultures et coutumes locales et les respecter dans toutes les escales.

Casablanca et d'autres destinations situées principalement dans des pays musulmans sont des exemples d'endroits où la consommation d'alcool et la tenue vestimentaire, notamment l'exposition de la peau, peuvent être des sujets particulièrement sensibles.

Même lorsqu'une destination possède une plage, une

halls publics, les corridors ou les stationnements en maillot de bain ou avec un contenant d'alcool ouvert peut être mal perçu selon les coutumes locales.

Nous vous recommandons de vous renseigner à ce sujet lors de votre arrivée et de respecter les coutumes locales en tout temps.

CVC (chauffage, ventilation et climatisation) / Éclairage des corridors

Le chauffage et la climatisation constituent également des enjeux complexes dans plusieurs destinations, particulièrement en Europe. Plusieurs facteurs y contribuent : les effets croissants des changements climatiques, les règlements environnementaux et climatiques européens, des infrastructures de chauffage et de climatisation vieillissantes ou surchargées ainsi que les hôtels fonctionnant à pleine capacité pendant les périodes de pointe. Les occupants, la cuisson, les douches, les séchoirs à cheveux, etc., génèrent tous de la chaleur.

Certains règlements applicables établissent des températures de chauffage et de climatisation dans une marge de +/- 3 degrés par rapport aux niveaux réglementés. Avec des températures estivales de plus en plus élevées et des hivers plus rigoureux, l'approche canadienne en matière de chauffage et de climatisation à laquelle nous sommes habitués n'est pas toujours permise.

Nous avons demandé à tous les hôtels de fermer les stores et les rideaux, de refroidir les chambres au maximum permis, de fournir des bouteilles d'eau et des ventilateurs lorsque disponibles, et de faire tout leur possible pour que les chambres soient fraîches, propres et confortables.

Dans certaines situations, nous avons également recommandé qu'un nouvel hôtel soit recherché à certaines destinations afin de régler les problèmes liés à des infrastructures désuètes.

De même, les hôtels plus modernes ou récemment rénovés utilisent souvent des systèmes d'éclairage à détecteur de mouvement dans les corridors afin de réduire la consommation d'énergie et les coûts de chauffage et de climatisation. Les corridors peuvent donc sembler plus sombres que ce à quoi nous sommes habitués, mais les lumières s'allumeront et éclaireront votre chemin lorsque

Cette technologie sera de plus en plus courante. Pour votre sécurité, vérifiez toutefois l'extérieur de votre chambre avant de sortir et utilisez les dispositifs de sécurité de votre chambre lorsque vous y entrez (voir la section **Sécurité** ci-dessus). Si vous ne vous sentez pas en sécurité, demandez au personnel de la réception qu'une personne vous accompagne jusqu'à votre chambre ou à partir de celle-ci.

Ces problèmes pourraient persister dans un avenir prévisible alors que l'Europe doit composer avec les effets sans précédent des changements climatiques, notamment une saison estivale qui s'allonge et des hivers plus rigoureux.

Nos hôtels partenaires font de leur mieux dans ces circonstances difficiles. Encore une fois, la patience et la collaboration sont recommandées.

Bouteilles d'eau / Stations de filtration / Autres commodités

Nous constatons que plusieurs hôtels, pour des raisons environnementales, de réduction des coûts ou autres, limitent ou retirent certains articles autrefois considérés comme standards dans les chambres : bouteilles d'eau, mouchoirs, débarbouillettes, serviettes supplémentaires, etc.

Si vous souhaitez obtenir ces articles, veuillez en faire la demande au personnel de l'hôtel lors de votre arrivée.

Des bouteilles d'eau peuvent ou non être offertes gratuitement dans les hôtels d'escale. Elles peuvent être prévues dans le contrat ou offertes gratuitement par l'hôtel; la pratique varie d'une escale à l'autre.

Plusieurs hôtels remplacent maintenant les bouteilles d'eau dans les chambres par des stations de filtration d'eau situées près des ascenseurs ou ailleurs dans l'hôtel. Nous vous recommandons de vous informer de la pratique en vigueur à votre arrivée.

Notre meilleur conseil est d'apporter une **bouteille d'eau réutilisable**.

Demandes de libérer la chambre

Si votre vol est retardé ou si vous devez demeurer dans

immédiatement avec **Crew Scheduling**, qui s'occupera de la situation en votre nom.

Hôtels de remplacement

Si, pour quelque raison que ce soit, vous êtes transféré dans un hôtel de remplacement et que celui-ci vous demande une carte de crédit, veuillez communiquer immédiatement avec **Crew Scheduling**, qui s'occupera de la situation en votre nom.

Livraison de colis / Courrier à l'hôtel

Si vous prévoyez faire livrer ou envoyer un colis à un hôtel d'escale afin de le récupérer lors d'une prochaine escale, veuillez en informer l'hôtel et faire en sorte que la livraison ou l'envoi ait lieu dans un délai raisonnablement rapproché de votre escale.

Vous pouvez également demander à un autre membre de récupérer le colis en votre nom dans un délai raisonnable suivant sa livraison.

Plusieurs hôtels craignent d'être utilisés comme un service postal international, ce qui impose une charge supplémentaire à leur personnel et peut entraîner la perte ou l'égarement de colis, créer des frustrations et nuire aux relations avec nos partenaires.

Cette situation est particulièrement préoccupante chez nos hôtels partenaires en Chine. Nous avons vu des photos montrant les énormes quantités de colis accumulés dans certains de ces hôtels.

Si vous avez actuellement des colis entreposés dans un hôtel, veuillez prendre les dispositions nécessaires afin de les récupérer sans délai. Ce privilège pourrait être compromis si nous ne réglons pas cette situation immédiatement.

Crewcare

Comme toujours, l'outil **Crewcare**, accessible par le Portail et l'application, est l'outil officiel du Syndicat pour signaler à la Compagnie les problèmes liés aux hôtels et au transport terrestre.

Il est facile à utiliser et est surveillé quotidiennement par le Comité des hôtels.

de communiquer avec le fournisseur de services afin d'obtenir un suivi ou une enquête supplémentaire lorsque nous jugeons cela nécessaire ou lorsque la réponse obtenue par l'intermédiaire de Crewcare ne contient pas suffisamment d'information.

Crewcare possède une vaste liste de distribution. Il est donc important que vos commentaires soient toujours factuels et professionnels.

Veuillez également noter qu'un nouvel avis de non-responsabilité a été ajouté à l'application Crewcare. Nous recommandons à tous les membres de le lire avant de soumettre leurs rapports.

Profitez du beau temps automnal et, comme toujours, bons vols en toute sécurité.

En toute solidarité,

Melinda Allen et Karen Pritchard
Co-Présidentes du Comité d'hôtels de la composante
hotels@accomponent.ca

Rapports sur l'hôtels et les transports:

Pour les membres du personnel de cabine du transporteur principal : À Globe sous « Outils and Références » vous trouverez l'onglet « Planification et établissement des horaires des équipages », après avoir cliqué sur ce lien, choisissez « CrewCare ».

Pour les membres du personnel de cabine de rouge : Sur acaeronet cliquez sur l'onglet « rouge », sous l'onglet, « Services en vol », « Manuels et formulaires » et « CrewCare ».



[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

[Translate ▼](#)

